

2-00 0207-0003a

fidh

Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme

fidh

Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme

Grégoire Lechat

Responsable des relations avec les media

17, PASSAGE DE LA MAIN-D'OR, 75011 PARIS, FRANCE, TEL.: 33 (0)1 43 55 25 18, FAX: 33 (0)1 43 55 18 80
e-mail: gregoire.lechat <fidh@csi.com> <http://www.fidh.imagnet.fr>

REVUE DE PRESSE

fidh

Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme

Wadad,
Comme convenu voici la revue de presse. Malheureusement
elle n'est pas aussi complète que je le souhaitais car tu es
la seule à avoir répondu à ma demande.

A très bientôt, j'espère,

Grégoire

17, PASSAGE DE LA MAIN-D'OR, 75011 PARIS, FRANCE, TEL.: 33 (0)1 43 55 25 18, FAX: 33 (0)1 43 55 18 80
e-mail: fidh@hol.fr <http://www.fidh.imagnet.fr>

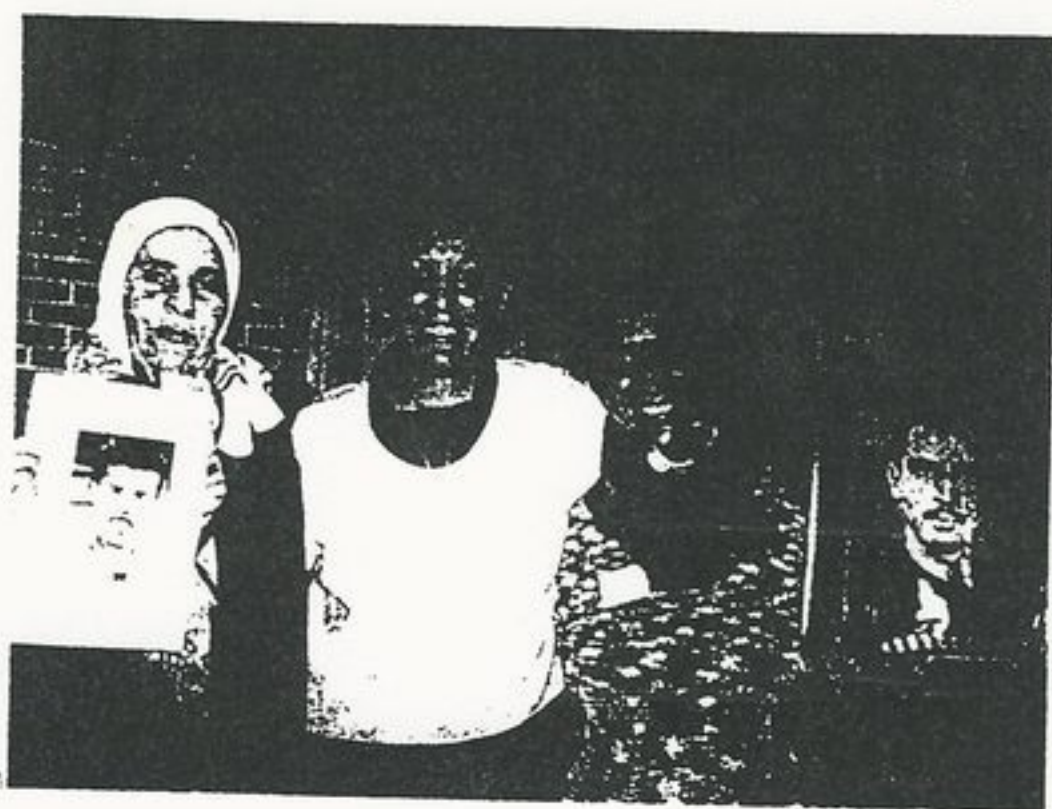
1ère Rencontre euro-méditerranéenne des disparus

2000 02 07 00036-2

RENCONTRE

NACIRA DUTOUR > Mère de « disparu »

Depuis que son fils a été enlevé, elle milite avec d'autres femmes algériennes pour que justice soit faite. Pour dénoncer, informer des atrocités commises dans son pays.



Nacira Dutour au centre, avec plusieurs mères de disparus : « On dénonce, on informe, on écrit »

Abdelaziz Bouteflika, président de la République algérienne, a été élu à la présidence de la République algérienne le 15 mai 1999.

Nacira Dutour, dont le fils de vingt et un ans a été enlevé en février 1997, elle dirige l'Association nationale des familles de disparus, ANFD, et Lise Martinet, coordinatrice d'Amnesty pour l'Algérie.

Nacira Dutour : Après la disparition de mon fils, l'ambassade d'Algérie m'a répondu : « Il y a des milliers comme vous ». Ça m'a choquée. En Algérie, j'avais vu des enlèvements, je connaissais des disparus. Sans succès à l'ambassade, je suis allée au consulat d'Algérie. L'assistante sociale m'a répondu au téléphone : « L'accueil ». Mettez une photo de votre fils, on vous répondra. Ils n'ont jamais répondu. Le lendemain, je me suis rendue au siège

d'Amnesty. Puis je suis partie pour l'Algérie. J'ai trouvé des pistes, mais dès qu'on arrive à la sécurité militaire, les portes se ferment.

A-t-on des statistiques sur les disparus ? Ceux qui font cela ont-ils un projet pour l'Algérie ?

N.D. : Les avocats de défense des droits de l'homme annoncent 18 000 disparitions, l'ANFD, 4 940. Elles sont le fait de la sécurité militaire, pas des islamistes. On m'a dit que mon fils était un terroriste : comme à tous ceux qui cherchent dans les casernes, les commissariats, les gendarmeries. De pauvres femmes qui viennent tous les jours se font violemment jeter dehors. Les disparitions ont commencé quand les militaires ont procédé à l'arrêt du processus électoral. Les membres du FIS ont mené des marches pacifiques, fait appel à la grève générale. Les autorités ont répondu par la violence, arrêté les membres du FIS. En 1994, ils venaient les attendre à la mosquée après la prière du vendredi :

direction les camps du Sud. Quand Amine Zeroual est arrivé au pouvoir, il a dit avoir fermé les camps. Des témoignages font supposer que des gens vivent encore dans ces camps. Je n'ai jamais pu y pénétrer. Ils ne m'ont pas dit qu'il n'y avait personne à l'intérieur, mais que mon fils n'y était pas. Lorsque ceux qui y ont été torturés sortent, ils viennent dire aux familles que leur fils est là.

On a vu "Envoyé Spécial" sur les massacres de Benthala d'automne 1997 et compris que l'armée laissait faire, que l'Etat était au courant.

Pourquoi le pouvoir a-t-il besoin de terroriser les gens ?
N.D. : Pour discréditer les islamistes. Le peuple algérien a été pris entre deux feux : le terrorisme intégriste et le terrorisme d'Etat. On a relâché des gens enlevés en 1994 en disant : « Allez donner l'exemple ». Ils disent : « Vos enfants sont des terroristes, il faut les chercher dans les maquis. Même si vous n'êtes pas des terroristes, vous les soutenez. Vous êtes tous complices, vous avez voté. »

Aujourd'hui, il y a encore des massacres. Le président Bouteflika a lancé cette date butoir du 13 janvier. Cela va-t-il changer quelque chose ?

N.D. : Je ne crois pas aux miracles. Un mouvement, actuellement, dit que c'est une crise politique qu'il faut régler politiquement. Ce n'est pas une crise sécuritaire, comme le prétend Bouteflika. Abdelkader Hachani était pour une solution politique, il a été assassiné. Bouteflika, parfois très violent, dit qu'il emploiera n'importe quels moyens, n'en déplaît à Amnesty ou aux organisations internationales.

[Ndlr : cf. le « Grand Jury RTL-Le Monde » en septembre 1999 : « Utiliseront tous les moyens, je dis bien tous les moyens, que me donne l'Etat » pour ramener la paix... « Il n'y aura pas d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie, jamais... » « Les problèmes algériens doivent être réglés par les Algériens et uniquement les Algériens... » « La commission d'enquête ne peut être que nationale... »]

Depuis l'indépendance, tous les dirigeants, sauf Mohamed Boudiaf qui a été

assassiné, furent des militaires.

L'armée va-t-elle soutenir

Bouteflika qui est un politique ?

N.D. : C'est lui qui soutient l'armée, lui sert de façade. Elle n'a jamais été aussi puissante au sein du pouvoir. Il dit qu'il fera tout pour garantir la sécurité des militaires. L'armée a le pouvoir, l'a amené au pouvoir ; il n'avait pas un parti pour le présenter démocratiquement aux élections.

« Le peuple algérien a été pris entre deux feux terroristes »

Lise Martinet : Il y a quelques semaines, le président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH), Ali Yahia Abdennour, nous a dit que Bouteflika est comme une chèvre attachée à un piquet. S'il essaie de faire quelque chose, les généraux tirent sur la corde et le ramènent au milieu.

[Ndlr : LADDH ne doit pas être confondu avec l'ONDH, l'Observatoire national des droits de l'homme, organisation gouvernementale qui dépend de la présidence. Quand les familles de disparus viennent voir son responsable, Rezag Bara, il répond que ces personnes ont été arrêtées pour actes terroristes.]

Les disparitions continuent-elles depuis l'arrivée au pouvoir de Bouteflika ?

N.D. : Oui. Un dossier nous est parvenu le 11 novembre sur le cas de cinq personnes enlevées selon les mêmes procédés. Quatre ont été relâchées quelques jours après.

Si, avec Bouteflika, il n'y a pas d'espoir, l'espoir, c'est quoi ?

Une révolution (rires)...

L.M. : Peut-être les ONG ? Amnesty n'a pu pénétrer en Algérie depuis le printemps 1996, ni la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH). Depuis peu, le Comité international de la Croix-Rouge (ICRC) a fait des visites. Monsieur Bouteflika dit qu'il veut bien discuter avec Amnesty, mais qu'il n'est pas question d'une enquête. Lors de son dernier meeting avant le référendum, il a annoncé qu'il ne fallait plus parler des disparus, qu'on ne pouvait pas construire la paix si on n'oubliait pas. Or Amnesty

et d'autres ONG ont demandé aux commissions d'enquête de l'homme de l'ONU de faire des rapports spéciaux sur les problèmes de tortures, de meurtres extrajudiciaires, de disparitions. Nous avons demandé à l'ambassadeur d'Algérie à Paris une réponse. Par envoi diplomatique d'Amnesty sur l'Algérie, nous attendons. Nous allons continuer.

Que font les femmes algériennes ?

N.D. : On dénonce, on informe, on écrit. En Algérie, il y a des dossiers qu'elles ont pu transmettre à l'ONU. Elles ont pu transmettre à l'ONU pour qu'il soit fait une enquête. Mais ce n'est pas suffisant. Les femmes internationales des droits de l'homme, que les Etats membres doivent demander des comptes à l'Algérie. La première action de notre association avec Amnesty et la LADDH fut, en juillet 1998, une tournée européenne dans cinq capitales d'Europe, auprès des ministères, des ONG, des parlements. Nous avons fait venir des familles d'Algérie, étonnées qu'on les écoute. La tournée s'est terminée par un grand rassemblement à Genève, avec photos, listes de disparus. Depuis, à Alger, 300 femmes se rassemblent sur la place de l'ONDH le jour de réception. Il n'y a pas trop de répression tant qu'elles restent là. Mais quand Kofi Annan est venu célébrer le cinquantenaire

de la Déclaration des droits de l'homme, elles n'ont pas pu parvenir à l'hôtel Sofitel. L'armée a tiré, par terre, et comme elles ne voulaient pas se disperser, ils ont envoyé les chiens. La majorité de ces femmes n'étaient pas sorties de chez elles avant la disparition de leur fils, ne sont jamais allées à l'école.

Que fait Amnesty ?

L.M. : Nous avons mené une première campagne en 1997 après les massacres. Une seconde de mars à juin 1999. Nous avons écrit aux élus locaux, aux ministres, notamment des Affaires étrangères, en leur demandant d'intervenir au Parlement européen. Au printemps 1999, nous avons reçu un accueil favorable de la part d'un tiers des députés. La moitié a accepté d'écrire à Monsieur Vedrine qui devait transmettre les lettres au Parlement européen. Depuis l'automne 1997, Amnesty, la Ligue des droits de l'homme, le Comité des familles de disparus et ces familles manifestent tous les samedis de 14 h 30 à 15 h 30, place Edmond-Rostand, devant les jardins du Luxembourg, à Paris. La préfecture nous laisse faire. Les gens s'arrêtent ou sont indifférents. Les réactions du public sont rarement hostiles ■

L'Espresso n° 1501, 27-29 septembre 1999, p. 11



est le 10^e anniversaire des droits de l'enfant.

Le 20 novembre 1989, les Etats membres de l'ONU ont adopté la Convention des droits de l'enfant, s'engageant notamment à tout mettre en œuvre pour garantir l'accès à l'éducation primaire pour tous les enfants. 10 ans après, il reste encore beaucoup à faire puisque plusieurs millions d'enfants ne vont toujours pas à l'école. Cette situation n'est pourtant pas une fatalité. Depuis bientôt 20 ans, Aide et Action favorise la scolarisation de plus de 500 000 enfants en Afrique, en Inde, et en Haïti. En parrainant la scolarité d'un enfant avec Aide et Action, vous aidez à la construction d'écoles, à la formation d'instituteurs, à l'achat de matériel scolaire... A travers des correspondances régulières, vous suivrez les progrès de votre filleul(e), vous apprendrez à connaître son environnement, sa culture. Aide et Action est la seule association à avoir reçu deux fois le Prix Cristal décerné par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour la transparence de son information financière. Vous avez donc l'assurance que, sur les 100 F mensuels que vous versez, 85 % sont directement utilisés sur le terrain et seulement 15 % sont affectés aux frais de gestion. Alors rejoignez les 50 000 marraines et parrains d'Aide et Action pour que le droit à l'éducation soit une réalité pour tous.

N°VERT 0800 000 586